

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 62 (1953)
Heft: 7

Artikel: La tour, prend garde...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683889>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

marche de l'ensemble; et surtout de la soudaine découverte des valeurs uniques qui s'attachent à l'idée de la Croix-Rouge, et dont on n'avait peut-être pas auparavant la notion claire et complète.

Dans le bilan des Centres d'étude internationaux, l'actif pourrait s'allonger ainsi longtemps encore. Faut-il parler d'un passif? Jusqu'ici, en dehors de certaines difficultés techniques aisément surmontables, le seul argument de quelque poids qui ait été avancé contre le principe des centres d'études réside dans le petit nombre des Juniors qui, matériellement, peuvent y participer. En trois ans, les différents centres organisés dans le monde ont groupé en tout quelque quatre cents Juniors. Sur les 43 millions de membres que la Croix-Rouge de la Jeunesse compte dans le monde, le pourcentage est évidemment bien faible.

Mais, comme le relevait la directrice de la

Croix-Rouge néerlandaise de la Jeunesse, le centre d'étude international n'est plus un rêve, ni même une expérience, c'est un fait, dont la réalité ne peut plus être mise en doute. Il suffirait qu'à chaque fois deux ou trois, ou même un seul des participants rentrât chez lui définitivement gagné à la cause de la Croix-Rouge, décidé à tout mettre en œuvre pour la faire progresser autour de lui, il suffirait que plus tard ce Junior-là devînt l'animateur de toute une section nationale pour que fussent comblés les espoirs mis dans les centres internationaux.

Il ne me reste plus qu'à émettre le vœu que se révèle bientôt, dans les délégations qui ont représenté la Suisse en 1952 aux Mesnuls et l'été dernier à Keerbergen, cet animateur qui, un jour, assurera la relève des efforts fournis depuis plusieurs années pour créer dans notre pays une Croix-Rouge de la Jeunesse vivante et active.

Un journal scolaire

LA TOUR, PRENDS GARDE...



Lino ornant la couverture du journal.

Tout près de l'aéroport de Cointrin et de ses immenses bâtiments, se dresse une petite école, c'est celle du village de Cointrin. Les élèves de l'école ne se contentent pas de former un groupe actif de «juniors», sous la direction de leur maître, M. Pierrehumbert, les degrés supérieurs éditent un petit journal, «La tour, prends garde...» qu'ils composent et rédigent eux-mêmes et dont ils font les illustrations. Il est charmant ce petit journal scolaire, et chaque numéro nous apporte, avec des linos souvent ravissants dessinés et gravés par les élèves, une suite de définitions et de reportages en raccourci pleins de verve et d'humour.

Les «juniors» de Cointrin ont été interviewés par exemple pour une émission radio de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Voilà comment leur journal raconte cet événement:

Hier, nous avons eu l'occasion de bégayer devant le micro et de faire connaissance avec le grand reporter Lelio R... (C. G.)

Nous avons enregistré trois chants et répondre à des questions concernant la Croix-Rouge de la Jeunesse. Puis nous avons écouté l'enregistrement. Quand nous avons entendu nos chants, nous avons ri, car nous avions une drôle de voix. (J. D.)

M. L. R... a volu régler son appareil. Au début, il n'obtenait que des grincements, mais à la fin, il s'en est tiré. (J. P. S.)

J'était étonné que son appareil enregistreur puisse loger dans une seule valise. (R. B.)

Ailleurs, le journal annonce à ses lecteurs ces «deux bonnes nouvelles»:

Grâce à l'accueil que vous réservez à notre journal, nous pouvons verser chaque mois à la Croix-Rouge dix francs pour le parrainage d'un enfant infirme.

Depuis un mois, nous avons des stores tout neufs et la tête de José ne ressemble plus à une pivoine.

Il y a aussi les définitions données par les élèves. Bon nombre d'entre elles mériteraient l'anthologie. Aussi en publions-nous quelques-une plus loin. Un journal, voilà encore une idée qui pourrait séduire d'autres groupes de «juniors».

In memoriam

UN GRAND MUSICIEN: JACQUES THIBAUD

La mort tragique du violoniste Jacques Thibaud qui a plongé dans le deuil tous les amis de la musique a été vivement ressentie aussi par la Croix-Rouge suisse. Car Jacques Thibaud était d'une nature trop généreuse et passionnée pour ne pas avoir senti la souffrance humaine et ne pas avoir voulu aider lui aussi à l'œuvre de charité de la Croix-Rouge. Il avait accepté entre autres avec enthousiasme voici trois ans de donner un concert à Genève au bénéfice de la section genevoise et de son secours aux enfants, concert qui avait eu un grand succès et permis d'aider bien des victimes. Nous tenions à le rappeler ici en nous inclinant respectueusement devant son souvenir.